

DOCUMENTS À FOURNIR

- PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19 SIGNÉ
- FICHE DE RENSEIGNEMENTS
- DEMANDE DE LICENCE FFJDA
- CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE À LA PRATIQUE DU JUDO (À LA PRATIQUE DU JUDO EN COMPÉTITION POUR LES COMPÉTITEURS)
- COTISATION ANNUELLE (paiement échelonné accepté uniquement par chèques)
- PASSEPORT JUDO FFJDA pour les nouveaux compétiteurs (Photo + Règlement 8 €)

Cours d'essai gratuit :

Un cours d'essai est proposé **aux nouveaux adhérents** sous condition de fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de la discipline choisie et de remettre au club la fiche de renseignements dûment complétée et signée. **L'inscription définitive est soumise à l'accord du professeur de Judo en fonction des places disponibles.**

ÉQUIPEMENT DU JUDOKA



Le Judogi blanc (Kimono) doit être noué par la ceinture (Obi)



La gourde pour s'hydrater pendant le cours de judo



Le masque en dehors des phases de pratique



Des mouchoirs jetables



Un gel hydro-alcoolique



Les Judokas doivent se déplacer hors du tatami avec des chaussures adaptées (Zooris, Tongs...)

ATTITUDE DES JUDOKAS AU DOJO

PONCTUALITE

Il faut être ponctuel et respecter les horaires de début de cours. Il convient d'arriver 5 minutes à l'avance .

LE SALUT

L'arrivée et le départ du dojo (Tatami) sont marqués par le salut.

HYGIENE

La désinfection au gel hydro-alcoolique des mains et des pieds à l'entrée et à la sortie du tatami est obligatoire.

Les ongles doivent être propres et coupés courts.

Les cheveux longs doivent être attachés.

Il ne faut pas marcher pieds nus hors du tatami.

RESPECT DES CONSIGNES

Attendre l'autorisation du professeur de judo pour monter sur le tatami

PUBLIC

Pour des raisons de contexte épidémique , il est souhaitable que les parents accompagnateurs ne restent pas à l'intérieur du Dojo.

Les personnes non licenciées ne sont pas admises sur le tatami (défaut d'assurance FFJDA)

Assurez vous que le professeur de judo soit bien arrivé au Dojo avant de déposer votre enfant.